

Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Matthieu Débarre
Secrétaire général adjoint

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 15 JANVIER 2024

32 MILLIARDS D'EUROS SUR 5 ANS POUR LE SYSTEME DE SANTE !

UN BEL EFFET D'ANNONCE POUR UN BUDGET DEJA CONNU ... ET D'ORES ET DEJA INSUFFISANT !

Ce samedi 13 janvier 2024 à l'occasion d'un déplacement au CHU de Dijon, le Premier Ministre, accompagné de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités nouvellement nommée, a fait une annonce d'ampleur : un investissement de 32 milliards d'euros sur 5 ans pour le système de santé. Il a rappelé que « l'hôpital est en haut de la pile » des dossiers, que c'est notre « trésor national », « une chance inouïe » et il a rendu hommage aux professionnels de santé qui ont « vocation [...] à servir le pays ».

L'annonce semble ambitieuse. Cependant, le SNPHARE rappelle que **ces 32 milliards d'euros représentent l'évolution des dépenses de santé déjà prévue dans la Loi de Programmation des Finances Publiques pour les années 2023 à 2027 adoptée en octobre 2023** par l'intermédiaire de l'article 49.3. Il n'y a donc **aucune nouveauté dans les annonces du Premier Ministre** !

Par ailleurs, il est **d'ores et déjà admis que cette hausse programmée du budget de la santé sera insuffisante**, la hausse naturelle des dépenses de santé étant supérieure ! **Le budget prévu pour 2024 est reconnu par tous les acteurs du système de santé comme déficient...**

Au-delà de ce bel effet d'annonce qui ne trompera personne, **le SNPHARE attend surtout une clarification de la vision du gouvernement** pour l'hôpital public et pour le système de santé tout entier.

Le SNPHARE a des solutions pour sauver l'hôpital public, et notamment **pour y attirer et y fidéliser les médecins**. Ces solutions, qui nécessitent un investissement et des engagements forts, sont plébiscitées sur le terrain. Le SNPHARE attend de vraies mesures d'attractivité et de fidélisation pour les PH titulaires, investis dans leur service, leur établissement, depuis des années et sans qui l'hôpital public ne peut exister. Ils sont l'armature de l'hôpital : sans PH, c'est la vie d'un service, d'un hôpital qui disparaît.

Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Matthieu Débarre
Secrétaire général adjoint

Le SNPHARE demande :

- **La revalorisation indispensable et équitable de la grille d'émoluments des praticiens hospitaliers** : non seulement elle n'a pas suivi l'inflation, mais encore le Ségur a spolié tous les praticiens hospitaliers nommés avant le 1^{er} octobre 2020 de 4 ans d'ancienneté, quand d'autres réformes anciennes ont déjà créé des injustices dans ce sens. La correction de ces inégalités de prise en compte de l'ancienneté, pour laquelle la DGOS avait débuté des travaux avec les organisations syndicales au printemps 2023, est impérative. Notre intersyndicale Action Praticien Hôpital a fait une proposition en ce sens¹, qui est étudiée par la DGOS... sans mandat financier à l'heure actuelle !
- **L'ouverture du dossier du temps de travail** :
 - o Le **décompte horaire du temps de travail**, qui n'est toujours pas appliqué malgré le rappel du Conseil d'Etat (arrêt du 22 juin 2022)
 - o La **définition des obligations de service à 39 heures** hebdomadaires (et non 48 à 60 heures comme c'est le cas actuellement pour la plupart des praticiens)
 - o La **rémunération des heures supplémentaires** au-delà de la 39^{ème} heure, **majorée** par rapport aux émoluments de base (et non minorée comme actuellement !)
- **La reconnaissance de la pénibilité de la permanence des soins pour le calcul de la retraite des Praticiens Hospitaliers**

Le SNPHARE rappelle que des mesures sans aucun coût sont également nécessaires pour l'attractivité des carrières hospitalières, notamment la **réforme de la gouvernance médicale** des établissements : la désignation des responsables managériaux (chefs de service et de pôle) par leurs pairs éviteraient bien des conflits et favoriserait les dynamiques d'équipes, essentielles à l'épanouissement des praticiens dans leur activité quotidienne.

Le Premier Ministre n'a eu de cesse d'évoquer la pénurie médicale et la nécessité d'y remédier. Les solutions sont là, le SNPHARE et son intersyndicale Avenir Hospitalier / Action Praticiens Hôpital attendent désormais l'ouverture de négociations sur l'ensemble de ces points.

¹ <https://aph-france.fr/Actus-APH-no16.html> pages 14-15